

NÉCROLOGIE.

La ville d'Auxerre a fait, sur la fin de l'année qui vient de s'écouler, une perte réelle qui a été vivement sentie et à laquelle nous nous faisons un devoir de consacrer quelques lignes.

M. Laurent-Michel Mérat était né à Auxerre, le 22 novembre 1776, appartenant à l'une des plus anciennes familles du pays. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences naturelles pour lesquelles il se sentit toujours un goût particulier. Le 22 novembre 1797, il remportait, au concours de l'Ecole de Pharmacie de Paris, le premier prix d'Histoire naturelle médicale (médaille d'or), et une mention honorable en chimie. Bientôt il fut reçu pharmacien à cette Ecole et nommé membre de la Société de pharmacie.

Élève de l'illustre Vauquelin, qui l'honorait de son affection, et qui dans le principe devait faire partie de l'expédition d'Egypte, il refusa de l'y accompagner, pour venir se fixer dans son pays natal où l'appelaient ses goûts paisibles et modestes. Là, dans la sphère étroite où il s'était renfermé, il continua des travaux dont il adressa plusieurs fois le résultat à la Société de pharmacie. Le 30 septembre 1835, une lettre de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, lui annonça que, dans la séance du 6 du même mois, l'Académie, sur la présentation de sa section de chimie, l'avait nommé l'un de ses membres correspondants, et, le 16 juillet 1828, il fut admis, au même titre, à la Société de chimie médicale de Paris.

Mais M. Mérat ne pouvait continuer de donner à la science tout le temps qu'il eût voulu lui consacrer. A son savoir, à ses connaissances variées et solides, se joignaient d'autres et éminentes qualités. Une haute probité, un cœur droit, un amour éclairé du bien public, un esprit cultivé, un caractère ferme et indépendant l'avaient, en peu de temps, placé au premier rang dans l'estime de ses concitoyens; leur confiance et celle de l'autorité l'appellèrent constamment à des emplois publics auxquels il se dévouait avec zèle et dans lesquels il sut toujours se rendre utile.

Le 30 août 1803, il avait été nommé membre du Jury médical de l'Yonne, et depuis il fut continué, sans interruption, dans ces fonctions honorifiques.

M. Mérat fut deux fois adjoint de la mairie, et deux fois, dans des circonstances difficiles; la première, pendant les cent jours; la seconde, lors des troubles d'Auxerre, peu de temps après la révolution de

Juillet dont il avait adopté les principes et le gouvernement avec ferveur, mais avec sagesse. A ces deux époques, il sut ne point s'écarter des idées de modération, de prudence et de justice, si désirables et si rares dans les moments de troubles et de passions politiques.

Appelé, il y a longtemps déjà, au sein du Conseil municipal, alors que la nomination de ses membres appartenait à l'autorité, il fut plusieurs fois confirmé depuis dans ces fonctions par une majorité considérable lorsque les choix furent remis aux citoyens. Là, comme partout, il ne céda jamais à d'autres influences que celles de sa conscience et de sa conviction, se prononçant avec une égale énergie pour ce qu'il croyait bon et utile, et contre ce qui lui semblait imprudent ou injuste, et conservant toujours le courage de son opinion.

Membre de la Commission administrative de l'hospice des aliénés, et appelé souvent dans divers comités d'utilité publique, il y apportait, avec une exactitude consciencieuse, le tribut de ses lumières et de son expérience.

M. Mérat fut plusieurs fois élu président du Tribunal de commerce par l'assemblée des notables commerçants, et il occupait encore cette place au moment où la mort l'a frappé. Ce fut là, surtout, que se manifestèrent les qualités qui le distinguaient, et la présidence fut, comme on l'a dit sur sa tombe, une époque remarquable pour la juridiction consulaire.

Une attaque d'apoplexie a terminé inopinément, le 10 novembre 1839, cette vie trop courte, mais bien remplie; sa 63^{me} année allait s'accomplir.

M. Mérat suivit avec indépendance la ligne qu'il s'était tracée, et combattit tous les excès. Ami constant de l'ordre et d'une sage liberté, il les défendit jadis contre les empiétements du pouvoir, et dans ces derniers temps, contre des entraînements d'un autre genre. Toutes les opinions se sont tuées devant son cercueil et se sont réunies pour rendre à sa mémoire un dernier hommage et d'unanimes regrets.